

# VIRIVILLE

## les brèves

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2021

DOSSIER

## Mes travaux du projet à la réalisation

# RETOUR EN IMAGES



**18 juin**

Malgré l'engouement pour préparer la fête de Jeanne Sappey, les nouvelles restrictions et protocoles sanitaires n'auront pas permis son déroulement.



**7 juin**

Fake news, intox, arnaques... sur Internet, l'information n'est pas toujours sérieuse. Grâce aux explications d'un gendarme, les CM2 ont passé leur permis Internet pour mieux se repérer.



**25 juin**

Le festival des Arts Allumés s'est arrêté à Viriville avec un spectacle musical en suspension autour du clocher de l'église. Chapeau à la compagnie d'artistes funambules "Vertigo" pour ces sensations fortes et originales.



**2 juillet**

Le repas du comité des fêtes suivi du feu d'artifice de la municipalité a rassemblé de nombreux Virivillois sur la place du Monument.



**7 juillet**

Devenue salle de cinéma à ciel ouvert, la cour de l'école accueillait la projection du film "Dumbo", un remake émouvant du classique de Disney.



**11 juillet**

La petite friture a encore une fois rencontré du succès lors de cette journée organisée par Anim'Viriville et animée par l'Amicale de Véhicules Anciens.

# sommaire

## DOSSIER 4

- Mes travaux, du projet à la réalisation

## TRAVAUX 5

- Travaux forestiers
- Travaux voirie

## VIE LOCALE 6

- Rentrée scolaire
- AMAP Les Arroches de Viriville
- Repas de l'amitié

## ENVIRONNEMENT 7

- Écoliers-jardiniers et fiers de l'être !
- Le conseil municipal des enfants à la chasse aux déchets

## CULTURE & LOISIRS 8-9

- Champignons : ne pas tout mettre dans le même panier
- Au tiers-lieu Kafékifé : lier et faire
- Nos maisons en pisé et galets

## INITIATIVES 10

- Comité des fêtes
- Formafoot Bièvre-Valloire

## ENTRE NOUS 11

- Le château de Viriville sort de l'oubli

## AGENDA / VIE PRATIQUE 12



Journal municipal de la commune de Viriville  
Mairie, 59, avenue Docteur Turc 38980 Viriville  
Tél. : 04 74 54 03 15

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Françoise Sempé

**RÉDACTION** : commission communication

**ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO** : les associations de la commune,

**CRÉDIT PHOTOS** : Mairie, Adobe stock, DR

**PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES** : www.dronepilot.fr

**MAQUETTE ET MISE EN PAGES** : www.thierry-lemaitre.com

**IMPRESSION** : imprimerie Rochat, La Côte-Saint-André

**DÉPÔT LÉGAL** : à parution

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

# mot du maire



Françoise Sempé

La rentrée scolaire a sonné l'heure de la reprise ! Commençons par souhaiter la bienvenue à notre nouveau directeur d'école, M. Vincent Delpont, qui prend ses fonctions dans un contexte encore difficile avec un protocole sanitaire qui évolue sans cesse. 141 écoliers ont retrouvé le chemin de l'école de La Pérouse, que cette nouvelle année leur apporte toute satisfaction !

En d'autres temps, j'aurais entamé ces brèves de septembre en vous parlant de la Jeanne Sappey... malheureusement les dernières contraintes sanitaires rendaient son organisation bien périlleuse et après concertation avec les services de l'État, le Comité des fêtes et moi-même avons préféré l'annuler. Je fais le vœu que 2022 se présente sous de meilleurs augures pour que nous puissions retrouver la joie de préparer cette Jeanne qui nous tient tant à cœur !

En attendant la vie continue et les projets sont toujours d'actualité :

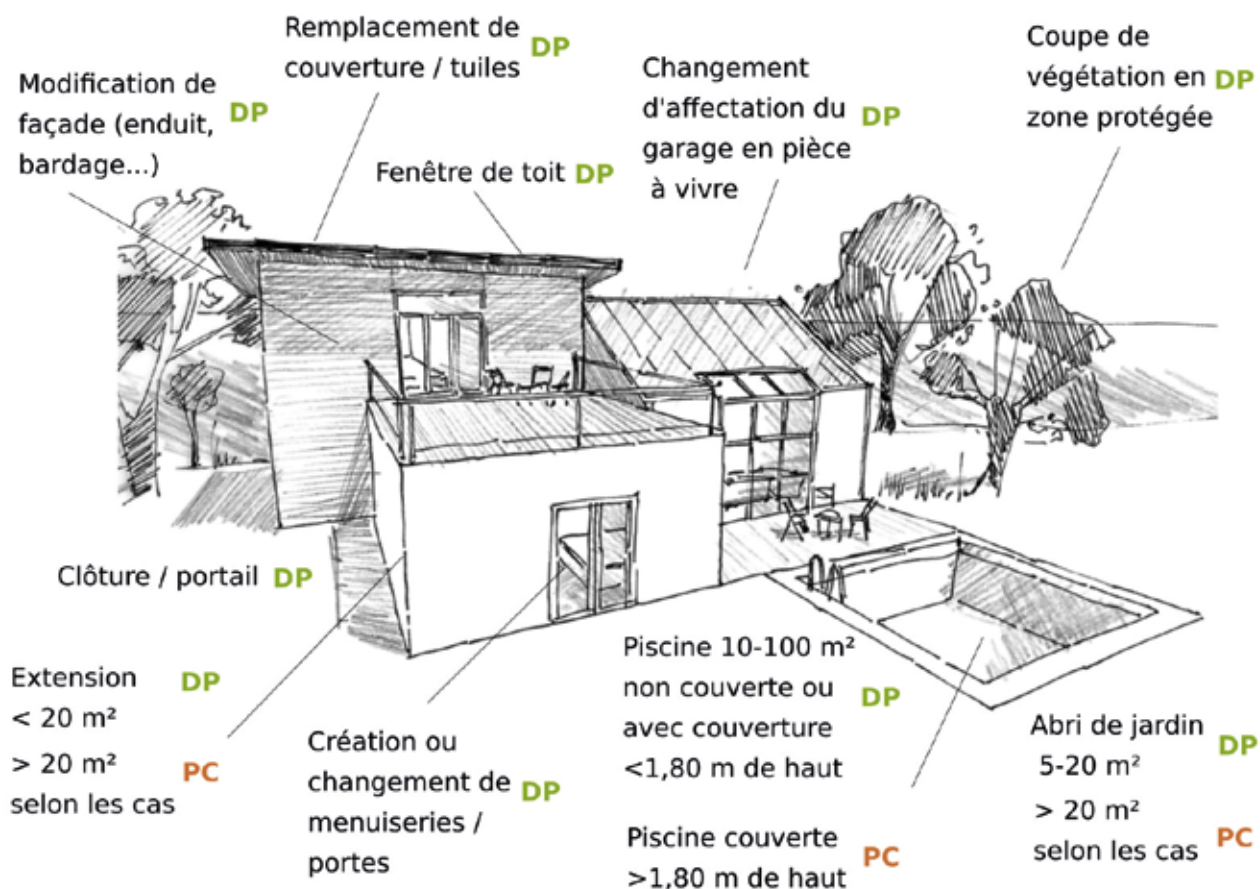
- la cour de la ludothèque a été refaite pour le bonheur des petits et des grands ;
- le parking de la salle polyvalente est en cours de restauration, espérons que cela nous incitera à davantage l'utiliser !
- l'aménagement des abords de la chapelle de Grôlée est désormais en esquisses. Le mur en galets et pisé construit gracieusement lors de la journée du patrimoine fera partie intégrante de ce projet. La phase 2 de la restauration de la chapelle devrait débuter au printemps 2022 ;
- les premières caméras de vidéo-protection seront installées avant la fin de l'année. C'est un grand programme qui s'étalera durant 2022 et qui évoluera au gré des subventions ;
- les travaux de la rue de la Gare, longtemps retardés, vont pouvoir commencer ;
- enfin, le projet de résidence senior est en cours. Les commissions vont de nouveau se réunir pour prendre connaissance de l'étude qui nous sera proposée durant le mois de septembre.

Quant à la vie associative, j'espère qu'elle pourra reprendre dans les meilleures conditions pour que nous envisagions une fin d'année festive et joyeuse !

Avant de vous quitter, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles qui ont choisi notre village pour y vivre. Je sais qu'elles trouveront chez nous l'accueil et l'écoute nécessaires à une bonne installation.

Belle rentrée et continuez à prendre soin de vous !

# MES TRAVAUX DU PROJET À LA RÉALISATION



Les projets de construction, d'aménagement ou de travaux de modification extérieure sur une maison individuelle nécessitent une autorisation d'urbanisme. En fonction de leur nature, ils doivent faire l'objet d'une déclaration préalable (DP), d'un permis de construire (PC), voire d'un permis de démolir si la maison est identifiée au plan local d'urbanisme intercommunal. Vous trouverez ci-après le type de démarche d'urbanisme selon les principaux travaux.

## UNE RÈGLE D'OR : ANTICIPER

**1 Concevoir et mûrir un projet :** dès ce stade, se renseigner sur les règles applicables au terrain (droits et servitudes affectant le terrain, risques naturels, emplacements réservés, règles d'urbanisme...) et le type de démarche

- au service urbanisme par téléphone au 04 74 54 19 53
- sur internet : [www.viriville.fr](http://www.viriville.fr) et [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Nouveau : le service d'assistance en ligne qui vous indique les informations et pièces à joindre à votre dossier. À partir de janvier 2022, vous pourrez télétransmettre votre dossier.

**Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour vous accompagner au 04 74 54 19 53.**

**2 Obtenir l'autorisation d'urbanisme :** les délais fixés par le code de l'urbanisme sont de un mois avec dossier complet pour une déclaration préalable, deux mois pour un permis de construire sur une maison individuelle.

**3 L'affichage sur le terrain :** deux mois

### 4 Le temps des travaux

Attention : les règles d'urbanisme ne règlent pas les problèmes de droit privé (vue, ensoleillement, limites de terrain, servitudes de passage...). Les autorisations sont toujours délivrées "sous réserve du droit des tiers".

## DES FINANCEMENTS POUR LES LOGEMENTS EN CENTRE-BOURG

Votre projet concerne l'achat et la réhabilitation d'un logement ancien dans le centre-bourg de Viriville ? Bièvre Isère peut vous attribuer une aide de 5 000 € pour les travaux de rénovation énergétique de votre logement sous certaines conditions (ressources inférieures au plafond du Prêt à Taux Zéro (PTZ) dans l'ancien, montant minimal des travaux de 30 000 €, gain de performance énergétique d'au moins 25 %, occuper le logement pendant six ans à titre de résidence principale, projet accompagné par un opérateur spécialisé).



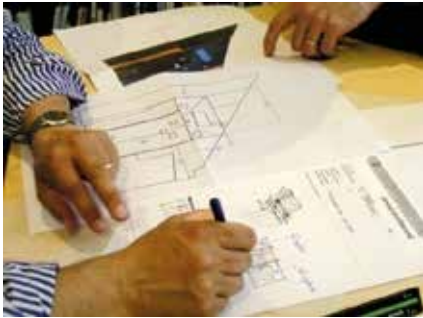
### DES CONSEILS DE PROS !

**Architecte** : Bièvre Isère propose des permanences gratuites d'un architecte-conseiller qui étudiera votre projet et vous conseillera sur les solutions à retenir en fonction de vos besoins et des règles d'urbanisme en vigueur.

Sur rendez-vous au 04 74 20 98 30.

**Conseil Energie** : l'AGEDEN tient également une permanence gratuite afin de vous informer sur les moyens de réaliser des économies d'énergie (isolation, mode de chauffage, énergies renouvelables, aides financières...).

Rendez-vous à prendre auprès du service Info Energie au 04 76 14 00 10.



**Les aides auxquelles vous pouvez prétendre** : Vous êtes propriétaire occupant, accédant à la propriété ou propriétaire bailleur et vous envisagez de réaliser des travaux, d'adapter ou d'améliorer votre logement ? Selon votre situation et votre projet, vous pourrez bénéficier d'aides financières et d'avantages fiscaux. SOLIHA vous guidera vers les dispositifs les plus intéressants pour vous.

Contactez SOLIHA (muni de votre avis d'imposition) au 04 76 47 82 45.

## TRAVAUX

### TRAVAUX FORESTIERS



Dans le cadre de la Charte forestière du Parc de Chambaran, un protocole d'état des lieux des voiries communales est en vigueur pour tout chantier d'exploitation forestière. Ainsi, afin de prévenir les conflits d'usage et maintenir les chemins en bon état, une déclaration préalable de travaux forestiers doit être adressée à la commune de Viriville.

**Pour les professionnels**, merci de bien vouloir noter que la déclaration de chantier en ligne se substitue aux documents papiers.

**Pour les propriétaires forestiers qui font faire un chantier par une entreprise**, vous devez contacter la mairie au 04 74 54 03 15 et demander au professionnel forestier de se rapprocher de la mairie pour un état des lieux.

Les objectifs de ce nouveau dispositif sont :

- d'engager une concertation entre propriétaires, exploitants forestiers et élus de la commune ;
- de réduire l'impact de l'exploitation forestière sur les ouvrages communaux ;
- de favoriser une meilleure acceptation de l'activité forestière dans le massif des Chambaran ;
- d'anticiper d'éventuelles contraintes liées à l'exploitation, à la sortie des bois et au trafic des grumiers sur les voies communales.

**[www.charteforestiere-chambaran.fr/form/dcl.php](http://www.charteforestiere-chambaran.fr/form/dcl.php)**

### TRAVAUX VOIRIE

L'entreprise Colas est intervenue à partir du 27 août pour réhabiliter les revêtements extérieurs de la ludothèque. C'est une cour de jeux toute neuve qui pourra accueillir petits et grands à la rentrée.

En septembre, ils aménageront le parking entre la salle polyvalente et la place du 19 mars 1962. Une vingtaine de places ombragées seront créées sur ce site très bien situé à deux pas des commerces et du marché. Pendant les travaux, la circulation et le stationnement seront interdits.



## RENTRÉE SCOLAIRE



Marquée encore par un protocole sanitaire strict, la rentrée s'est faite sans encombre. Toute l'équipe pédagogique et le personnel périscolaire étaient prêts, attentifs et bienveillants pour nos 141 élèves (50 maternelles, 91 élémentaires). Pour cette nouvelle rentrée, l'école accueille deux nouveaux enseignants, Vincent Delpont qui aura le poste de directeur et sera en charge de la classe de CMI et Madame Charamel sera en charge de la classe CE1/CE2.

Un cadre agréable, une rentrée ensoleillée, les meilleures conditions possibles, voilà qui laisse espérer une année studieuse.

## AMAP LES ARROCHES DE VIRIVILLE

Notre Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) cherche à valoriser la consommation de produits bio, mais aussi la consommation locale en circuit court. Le principe de l'AMAP est vieux comme le monde, il s'agit de mettre en relation des producteurs locaux et des clients-consommateurs (consom-acteurs).

## QU'A-T-ON À GAGNER À REJOINDRE UNE AMAP ?

Pour le consommateur, des produits de qualité dont on connaît l'origine et à des prix raisonnables. Le producteur a l'assurance de vendre sa production à un prix qui lui permet de vivre de son métier. Au-delà des deux contractants, une AMAP c'est aussi favoriser l'emploi de proximité et prendre part d'une manière forte à la sauvegarde des ressources de notre planète : en réduisant l'impact des traitements phy-

tosanitaires, en diminuant fortement le coût des transports, en favorisant la biodiversité... tout le monde y gagne !

Pour en savoir davantage, je vous invite à nous rencontrer lors de notre assemblée générale le 22 septembre à 18h à la salle des mariages de Viriville.

Et venir voir le contenu des paniers et le lieu... Parking facile RDV sous les halles de Viriville tous les 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 18h à 19h.

Livraison hebdomadaire pour les légumes et le reste en mensuel.

Au choix : légumes, fruits d'automne et hiver, jus de fruits, fromages de chèvre et vache, farines, pains, tisanes, poulets, œufs, steacks hachés de bœuf, viande de porc et faisselles.

À chacun de signer un contrat avec le producteur et de choisir ce qu'il désire manger.

**amaplesarroches@gmail.com**  
**Perrine 06 86 82 02 41**

## REPAS DE L'AMITIÉ

Le 5 décembre prochain se tiendra le traditionnel repas de l'amitié (si les conditions sanitaires le permettent). Nos aînés sont chaleureusement invités à partager un déjeuner et se retrouver autour d'une pose festive.

Si vous avez plus de 70 ans et n'avez pas reçu votre bulletin d'inscription avant le 31 octobre, merci de contacter la mairie au 04 74 54 03 15.

## INTERDICTION POIDS LOURDS CHEMIN DE LA VIVET

Compte-tenu de la configuration de la voie, la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes est interdite sur le chemin de la Vivet (sauf ayant droit : secours, agriculteurs, services publics...)



## NOUVEL EMPLACEMENT DU DÉFIBRILLATEUR



Le défibrillateur a été déplacé, vous le trouverez à l'angle de la maison médicale, côté mairie. Il s'agit d'un défibrillateur automatisé externe (DAE), un appareil qui analyse le rythme cardiaque et décide si un choc électrique doit être délivré pour rétablir l'activité du cœur. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision et élimine donc tout litige à ce niveau des opérations de secours.

# ÉCOLIERS-JARDINIERS ET FIERS DE L'ÊTRE !

Les élèves de l'école de la Pérouse parlent de leur jardin qui a entamé sa troisième année de culture.

**N**ous, écoliers de Viriville, avons un jardin pour apprendre à vivre avec la terre. Nous faisons pousser des légumes et des plantes aromatiques afin de savoir cultiver et découvrir de nouvelles saveurs. Nous avons semé et vu grandir tomates, haricots, blettes, patates douces, melons, pois gourmands, épinards, betteraves, topinambours, fèves, concombres, courges, courgettes.

Depuis nos débuts en 2019, nous avons appris à associer des légumes et à organiser les rotations de cultures pour la fertilité du sol. Nous avons planté des groseilliers, cassissiers, casseilliers, framboisiers, myrtilliers, mais aussi des arbres : mûrier, plaqueminier (kaki) et pêcher pour mieux les connaître, apprendre à les tailler et déguster leurs fruits.

Nous avons installé des nichoirs, des abreuvoirs et des mangeoires pour les oiseaux afin de mieux les observer, écouter leurs chants et les protéger.

Nous avons mis des tuiles près du potager pour encourager les lézards à s'y installer et nous aider à contrôler les insectes trop gourmands.

Nous avons construit un composteur afin de nourrir la terre. Nous avons semé une bande de jachère fleurie le long de l'entrée de l'école parce que les fleurs sauvages sont belles, fragiles et donnent à manger aux abeilles.

Nous avons organisé l'exposition de fin d'année dans le jardin pour expliquer tout ça à nos parents et nous envisageons



de construire un théâtre de verdure afin de présenter des spectacles.

Si vous passez devant l'école, prenez le temps d'observer ce lieu, ne soyez pas étonnés de voir des cardons, un pêcher un plaqueminier ou même quelques herbes folles.

Nous sommes fiers de notre jardin !

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS À LA CHASSE AUX DÉCHETS !

À l'initiative du Conseil Municipal des Enfants (CME), une chasse aux déchets s'est déroulée à Viriville samedi 26 juin.



Les participants avec leur "butin".

**U**ne trentaine de participants se sont retrouvés en groupes en trois différents points du village pour converger vers le centre en fin de matinée. Un pique-nique les a réunis sur la place du Monument dans une ambiance festive agrémentée par une histoire contée par la bibliothécaire Amélie Nicoud. L'après-midi, les "chasseurs" de déchets ont poursuivi le ramassage dans les rues du centre du bourg.

L'opération fut - hélas ! - un "succès" avec plus de 25 gros sacs de déchets en tous genres, dont 60 masques anti-Covid, plus de 500 mégots (la moitié aux abords de l'école), deux pneus usagés, un pare choc de voiture ...

Un minutieux tri a été effectué permettant de valoriser cannettes, papiers et autres bouteilles. Le CME, très motivé par la réussite de cette première action de leur commission "respect de l'environnement", poursuivra la sensibilisation à la propreté du village, au tri et à la réduction des déchets au cours de l'année. Il organisera des campagnes d'information et mettra en place une signalisation réalisée par les jeunes conseillers.

À noter que le CME participera également aux Journées du Patrimoine, les 18 et 19 septembre.

À l'issue de la journée, une élue du CME s'est adressée aux participants, en présence de Madame le Maire : "Merci à tous d'être venus, de nous avoir aidé à nettoyer le village et les chemins. Merci de votre soutien. Nous espérons que cette journée vous aura fait prendre conscience de la nécessité de maintenir votre village propre et beau. Nous espérons aussi que pour la prochaine chasse, il y aura moins de déchets. Car moins nous ramassons, mieux se portent le village et la planète. Cette action aujourd'hui est le début de la campagne du Conseil Municipal des Enfants de Viriville pour la protection de l'environnement".

# CHAMPIGNONS : NE PAS TOUT METTRE DANS LE MÊME PANIER



Les amateurs les attendent avec impatience. L'automne est la saison idéale pour la cueillette des champignons. Toutefois, une sortie champignons, ça se prépare : comment les reconnaître, les récolter et en quelle quantité ? Quelques éléments de réponse.

## OÙ RÉCOLTER ?

Assurez-vous que vous n'êtes pas dans un espace privé et que la cueillette des champignons est autorisée. À ce titre, il est rappelé que le camp de Chambaran est une zone militaire réglementée interdite au public. En période de chasse, consultez les dates d'ouverture. Vous pouvez utiliser l'application "Jour de chasse Isère" pour connaître les zones

chassées et découvrir les cabanes de chasse mises à disposition des autres usagers "Relais Cyné".

La cueillette des champignons repose sur les dispositions du Code forestier et du Code de l'environnement. Récoltez de manière raisonnable, le quota maximal est de un panier de 5 kilos par personne et par famille.

## COMMENT LES RAMASSER ?

Il est essentiel de protéger les champignons et leur environnement. Il n'existe qu'une seule façon correcte de cueillir des champignons : il faut les déterrer jusqu'à ce qu'il se détache du sol au couteau ou en les tournant délicatement. Ne jamais laisser le pied dans le sol car il contribue à la pourriture et peut affecter le mycelium qui sert à la reproduction du champignon. Aussi, avoir la totalité du champignon (pied + chapeau) est essentiel pour son identification.

Bon à savoir : préférez un sac en tissu ou un panier plutôt qu'un sac en plastique qui peut influencer sur la conservation et la toxicité du champignon.

## SÉCURITÉ

Les gourmands doivent être extrêmement vigilants en matière de champignons. Chacun est responsable de l'identification des espèces qu'il consomme. Ne mangez que les champignons que vous êtes absolument certain de reconnaître. En cas de doute sur un spécimen, mettez-le à part lors de la cueillette, puis consultez un expert. Vous pouvez vous tourner vers un pharmacien ou la société mycologique.

**Tél. : 04 76 85 39 81**  
**smd38gr@gmail.com**  
**Info + www.smd38.fr**

## À DÉGUSTER, LE RISOTTO AUX CHAMPIGNONS

### INGRÉDIENTS

250 g riz arborio spécial risotto  
 300 g champignons  
 2 cubes de bouillon de légumes  
 1 oignon  
 10 cl vin blanc  
 15 cl crème fraîche  
 100 g parmesan  
 1 gousse d'ail  
 1 noix de beurre  
 1 cs à huile d'olive  
 3 branches de persil  
 Sel, poivre

### PRÉPARATION

1. Passez rapidement les champignons sous un filet d'eau, essuyez-les et détaillez-les en gros morceaux. Faites fondre une noix de beurre et faites-y revenir la gousse d'ail émincée pendant 2 mn. Ajoutez les champignons et laissez-les cuire environ 3 mn en ajoutant le persil lavé et ciselé à la fin. Ajoutez 3 cuillères à soupe de vin blanc et laissez cuire 2 mn jusqu'à ce qu'il réduise. Ajoutez la crème fraîche et mélangez. Salez, poivrez et réservez.
2. Diluez les cubes de bouillon dans un litre d'eau bouillante. Dans une sauteuse, faites chauffer l'huile d'olive pour y faire blondir l'oignon émincé pendant 3 mn. Ajoutez le riz et laissez-le cuire en remuant pendant 2 mn jusqu'à ce qu'il soit un peu transparent.
3. Ajoutez 10 cl de vin blanc et une fois qu'il est absorbé par le riz, ajoutez une louche de bouillon, puis mélangez. Une fois que le bouillon est bien absorbé, ajoutez une nouvelle louche, et ainsi de suite jusqu'à épuisement du bouillon (environ 20 bonnes minutes).
4. Ajoutez la moitié du parmesan et les champignons, attendez 2 mn puis mélangez vivement.
5. Pour finir, servez très chaud avec le reste du parmesan.

## Café des bonnes idées pour la terre

## AU TIERS-LIEU KAFÉKIFÉ : LIER ET FAIRE

Le tiers-lieu ouvert par l'association Café des bonnes idées pour la terre en juin 2021, a créé l'événement cet été en accueillant des ateliers, des rencontres, des débats... sur différents sujets :

- sensibiliser sur les enjeux du dérèglement climatique et débattre sur les actions possibles avec la fresque du climat ;
- conserver fruits et légumes sans consommer d'énergie par la technique de lactofermentation, popularisée par la choucroute ;
- échanger les connaissances et expériences sur la permaculture et le jardinage avec la visite du jardin de l'école de Viriville ;
- fabriquer des produits de nettoyage avec des ingrédients naturels et économiques ;
- discuter sur ce que pourrait être un avenir désirable pour notre territoire.

Le KaféKifé, installé place du Monument, va continuer cet automne en proposant des rencontres et des ateliers conçus et animés par ses membres afin de créer une dynamique sociale pour mieux se préparer aux enjeux de notre époque : climat, transition écologique, entraide et solidarité. Le tiers-lieu permet de mettre en commun nos connaissances et nos compétences pour favoriser la création d'activités, de services, de formations.

## PROGRAMME DE LA RENTRÉE

- samedi 11/09 : fresque du climat
- samedi 18/09 : patrimoine : conférence et démonstrations sur l'architecture en terre
- vendredi 24/09 : soirée quiches et contes
- samedi 2/10 : atelier construction de nichoirs
- mardi 5/10 : fresque du climat, salle du Pont Neuf, Viriville
- vendredi 8/10 : conférence avec J-F Noblet, "Comment accueillir la faune sauvage dans son jardin"
- dimanche 10/10 : stand au Festival des bonnes idées pour le climat, St-Siméon-de-Bressieux

Une grainothèque a été ouverte permettant d'échanger des graines en toutes saisons. D'autres propositions suivront. Le tiers-lieu est ouvert à tous, particuliers, associations, collectivités, entreprises et à toutes les initiatives dans l'esprit du "faire" ensemble et de pratiques créatives et collaboratives.

Parmi les idées à l'étude : cours d'anglais, apprentissage du langage des signes (recherchons quelqu'un qui pourrait transmettre), répare-café... le mardi soir. N'hésitez pas, poussez la porte du Kafé-Kifé ! Ouvert le samedi de 10h à 13h et le mardi de 18h à 20h.



Fresque du climat : mieux comprendre le dérèglement climatique

**Infos + :** <http://kafekife.org>

**Contact :**

[cafedesbonnesideespourlaterre@laposte.net](mailto:cafedesbonnesideespourlaterre@laposte.net)

<https://www.facebook.com/>

## Journées Internationales du Patrimoine

## NOS MAISONS EN PISÉ ET GALETS

Cette année, à l'occasion de ces Journées Internationales du Patrimoine, c'est l'architecture en pisé et galets roulés, si typique de notre pays de Chambaran que nous avons décidé de mettre à l'honneur.

Une grande exposition dans la salle du Pont Neuf en fera découvrir, par une multitude d'approches, toute l'originalité de ce type de construction, son histoire, ses racines géographiques et géologiques, les matériaux...

Des maquettes présenteront le savoir-faire et les pratiques ancestrales de construction, les outils et le matériel spécifique nécessaire. Les visiteurs pourront rencontrer les créateurs de l'exposition, les membres des associations Georges Antonin/les métiers d'antan et

Chambaran Découverte. Un diaporama intitulé "Les murs de Viriville" présentera un échantillon de photos des maisons et



bâtiments en pisé de notre commune. Pour compléter, la bibliothèque proposera un ensemble de documents et ouvrages autour du thème.

Près de la chapelle castrale de Grôle, des spécialistes vont élever devant les visiteurs, un mur en pisé selon les techniques artisanales traditionnelles. Ils seront disponibles pour répondre à toutes les questions.

La chapelle de Grôle sera, comme chaque année à cette occasion, ouverte au public qui pourra outre le charme particulier de ce monument, y découvrir ou redécouvrir le Tableau du Rosaire, datant du début du 17<sup>e</sup> siècle.

**Samedi 18 et dimanche 19 septembre, 10h-12h et 14h-18h**

## COMITÉ DES FÊTES



Et voilà... la première Jeanne Sappey annulée, pour cause de pandémie. La décision n'a pas été facile mais il le fallait. Entre le "pass sanitaire", le port du masque et les mesures vigipirates, il aurait fallu énormément d'agents de sécurité et de bénévoles !

Nous avons donc décidé de tout annuler pour que cette fête tant attendue par les Virivillois ne finisse pas en cluster.

Nous pensons déjà à celle de 2022, qui en plus sera la 220<sup>e</sup>. Nous comptons sur vous pour que celle-ci soit inoubliable... Le comité des fêtes espère pouvoir organiser le marché de Noël et la dégustation d'huîtres le 4 ou 11 décembre avec un grand feu d'artifice.

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée et continuez à prendre bien soin de vous.

## FORMAFOOT BIÈVRE-VALLOIRE



Dans un contexte difficile, le club a tout fait pour maintenir une activité pour ses adhérents (quand cela était possible). La saison a été déclarée blanche pour tout le football amateur mais les jeunes (d'U6 à U11) ont pu refaire des plateaux fin mai, début juin. Quand aux autres catégories, elles ont pu effectuer quelques matchs amicaux avant la trêve estivale.

Place à la saison 2021/2022 qui va pouvoir se dérouler normalement en respectant un certain nombre de mesures sanitaires.

Depuis le 31 juillet le "pass sanitaire"

est obligatoire pour tous les adultes pratiquants, encadrants et spectateurs, quelle que soit la catégorie.

À partir du 30 septembre, le "pass sanitaire" deviendra obligatoire également pour les 12-17 ans.

Le club espère que vous avez passé un bel été malgré une météo capricieuse et espère vous revoir nombreux sur et autour des terrains. Ces informations et celles à venir sont relayées sur panneau Pocket et sur la page Facebook du club.

Contact :

Axel Merlin au 06 70 02 32 92

axel.merlin0512@gmail.com

## INSTITUT "MISS BEAUTÉ"



Eléonore Amore, nouvelle propriétaire de l'établissement, vous accueille du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

20 avenue du Docteur Turc

Tél. : 04 27 69 98 53 / 06 10 30 23 94

CLUB  
DE LA JOIE DE VIVRE

Le repas grenouilles du 2 septembre a ouvert la reprise du club de la Joie de Vivre. S'ensuit le début des activités : yoga, qi gong, marche, informatique, cuisine, danse en ligne, tarot et nouvelle activité généalogie.

Dates à retenir :

- dimanche 24 octobre : journée portes ouvertes avec une vente de gâteaux et paëlla à emporter ;
- 20 novembre : concours de coinche ouvert à tous, à la salle du Pont neuf au profit d'Anim'Viriville ;
- 9 décembre : le repas de Noël se fera à la salle du Pont neuf.

Renseignements :

Jean-Marie Chenavas 06 88 08 10 48.

## À VOS PHOTOS !

Suite à la dernière réunion de la commission communication, la commune souhaite créer une photothèque sur Viriville. Nous avons besoin de vous pour nous adresser vos photographies de paysages, bâtiments, événements ou tout autre cliché relatif à notre territoire. Ces documents serviront à illustrer les supports d'informations municipales (Brèves, site web...). Merci de nous donner votre accord pour pouvoir publier ces photos.

Les envois sont à faire sur :

mairie@viriville.fr

Un grand merci par avance...



## Patrimoine

# LE CHÂTEAU DE VIRIVILLE SORT DE L'OUBLI

Invisibles au regard des passants, cachés par la végétation, les vestiges du château perché sur la colline dominant le village depuis sept siècles. Ils témoignent de la domination des seigneurs de Grolée sur les terres de la commune depuis plus de 800 ans.

Dans son ouvrage *“Viriville entre Bièvre et Chambaran”*, Marie-Louise Eymond-Brochier, en fait la description suivante : *“Construit au début du 13<sup>e</sup> siècle, le château fort en briques roses et galets roulés était de forme pentagonale avec des murs de plus de deux mètres d’épaisseur. Il était flanqué d’une tourelle contrefort et d’un donjon circulaire. Une enceinte protégeait l’ensemble. Un grand corps de logis fut ensuite construit en contrebas et remanié à la Renaissance. Sur le jambage d’une de ses larges fenêtres à meneaux, subsiste encore un blason en pierre, “parti de Grolée-Viriville” et “parti de La-Baume-Cornillon”. Ces deux familles se sont alliées en 1581. Le château servit de résidence aux seigneurs de Grolée, probablement jusqu’au début du 17<sup>e</sup> siècle.”* Il fut mis en vente à la Révolution pour la somme de 12 000 livres.

### SOUTERRAIN ET FORTIFICATIONS

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les ruines étaient encore imposantes, une mosaïque colorée recouvrant le sol y était encore visible. Le temps depuis a continué son œuvre destructrice mais les vestiges, encore spectaculaires, mériteraient d’être sauvegardés ; ils présenteraient, selon certains archéologues, autant d’intérêt que ceux du château de Bressieux. Un souterrain, qui existe toujours et dont l’entrée située contre le coteau entre les deux édifices, est obstrué à quelques dizaines de mètres par un éboulement. Il conduisait, selon la légende, au château de Montchenu, à



Thodore. Les fortifications englobaient la partie ancienne du village. Des remparts, en galets roulés, l’enserraient et formaient un bourg fortifié. On voit encore près de la chapelle, des pans de cette muraille.

En 2020, la commune a acheté les deux hectares de terrain boisé enserrant l’édifice ; un projet d’aménagement de circuit pédestre est à l’étude, qui reliera le village à l’enceinte du château, en attendant sa mise en sécurité.

De plus, dans le cadre des Journées du patrimoine, l’association Georges Antonin projette de débuter la construction d’un mur en galets aux abords de la chapelle. Il inaugurera la première étape de la mise en valeur de cet ensemble médiéval.



# AGENDA

Sous réserve des conditions sanitaires



## septembre

### Jeudi 16

**Marche Joie de Vivre** au bénéfice de "Solidarité Madagascar" 6€ par personne, 5€ pour les adhérents

### Samedi 18 et dimanche 19

**Journées européennes du Patrimoine 2021**

• Démonstration d'une construction de mur en pisé et galets proposée par l'Association Georges Antonin, passionnée des métiers d'antan.  
Samedi 18 : coffrage 10h-12h, construction 14h-17h, dimanche 19 : décoffrage 10h-12h



• Exposition à la salle du Pont Neuf sur l'architecture en pisé et galets samedi et dimanche : 10h-12h et 14h-18h  
• Visite de la chapelle de Grôlée samedi et dimanche : 10h-12h et 14h-18h

### Dimanche 19

**Concours Amicale Boules** - Coupe des frères Perroud

### Mercredi 22

**Assemblée générale** de l'AMAP, 18h, salle des mariages

## octobre

### Dimanche 17

**Concours Amicale Boules** - Coupe tête à tête - amis du clos

### Dimanche 24

**Journée portes-ouvertes** de la Joie de Vivre - Vente de gâteaux et paëlla à emporter

## novembre

### Vendredi 5

**Spectacle** Lecture et culture "De la Guinée Conakry au plateau Matheysin". Récit de Lamine et chants. Salle Évolution à 20h

### Jeudi 11

**Cérémonie** de l'Armistice à 11h au Monument aux morts

### Samedi 20

**Concours de coinche** à la salle du Pont Neuf

### Vendredi 26

**Don du Sang** à la salle du Pont Neuf

## décembre

### Samedi 4

**Marché de Noël**, place du Monument

### Dimanche 5

**Repas de l'Amitié** à la salle du Pont Neuf à midi

### Jeudi 9

**Repas de Noël** de la Joie de Vivre, salle du Pont Neuf

# VIE PRATIQUE

## MAIRIE

Lundi 8h30-13h et 14h-17h, mardi, jeudi et vendredi 8h30-13h

Téléphone : 04 74 54 03 15

Internet : [www.viriville.fr](http://www.viriville.fr)

Courriel : [mairie@viriville.fr](mailto:mairie@viriville.fr)

Permanence du maire sur RDV

Bibliothèque : 04 74 54 13 84

Ludothèque : 04 74 54 15 23

Agence postale communale 04 74 31 07 65

De mardi à samedi 8h30-11h30

## AUTRES PERMANENCES & SERVICES

Bièvre Isère Communauté : 04 76 93 51 46

Ordures ménagères : 04 74 20 86 73

Service des Eaux (h. bur.) : 04 74 20 86 73

urgence week-end/nuît : 04 74 20 86 78

Orange communication : 3900

Orange dommages aux réseaux :

<https://dommages-reseaux.orange.fr>

Enedis dépannage électrique 09 72 67 50 38

Trésorerie (St Etienne St Geoirs) 04 76 65 40 01

Mission Locale : 04 74 20 18 66

permanence à l'espace Dalban jeudi 8h30-12h30

et mardi 10h30-16h30

Maison des services publics : 04 74 20 31 57

La Côte Saint André

- CARSAT : sur RDV au 3960

- CPAM : sur RDV chaque jeudi au 3646

- Conciliateur de justice sur RDV : 04 74 20 31 57

- Pôle Emploi : 3949

sans RDV du lundi au vendredi 8h30-12h30,

sur RDV les après-midis de 12h30 à 16h15

Assistance Juridique 04 76 93 51 46

Mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Architecte Conseil sur RDV : 04 74 20 98 30

Assistante sociale : 04 76 91 91 00

54 route de Brézins, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Stérilisation de chat : 04 76 91 50 33

(30 millions d'amis, Mme Marchand) ou 06 71 84 87 50

## SERVICES D'URGENCE

Police 17 - Pompiers 18

Samu 15 (Samu social 115)

Appel d'urgence européen 112

SOS Médecins 3624

Violence conjugale 3919

Pharmacie de Garde 3915

Enfant en danger 119

## NUISANCES

• **L'utilisation des engins** de bricolage et de jardinage est autorisée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• **Le brûlage de tout déchet est interdit !**

Déchèterie de Viriville :

lundi - mercredi : 9h-12h

mardi - samedi : 14h-17h

vendredi : 9h-12h et 14h-17h

[www.viriville.fr](http://www.viriville.fr)

